

LE CANADIEN

Thetford Mines, le 20 janvier 1965 (50e année - no 2)



ELECTIONS AU COMITE DES CELEBRATIONS - La SSJB régionale vient d'élire une nouvelle équipe qui devra assumer les responsabilités des manifestations de la St-Jean pour la présente année. On aperçoit sur cette photo, dans l'ordre habituel, M. Fernando Rouleau, trésorier, M. Alfred Boulanger, secrétaire, M. Jean-Guy Lebel, président régional de la SSJB, le président des célébrations, M. Denis Paradis, et M. Gaston Bernier, vice-président.

Six jours de manifestations

La SSJB lance un programme nouveau, la fête nationale des Canadiens-français devient l'affaire de tous

THETFORD MINES -- C'est dans un esprit nouveau que la SSJB régionale vient de lancer sa première offensive en vue des célébrations patriotiques qui auront lieu au mois de juin à l'occasion de la St-Jean. Réunis lundi dernier au Conseil central de l'organisme près de 25 directeurs auront à assumer les lourdes responsabilités des diverses manifestations qui se dérouleront sur une période de près d'une semaine. Tout a été mis en oeuvre et une équipe de plus

de 300 personnes seront sollicités dans le but de participer activement à l'organisation générale des manifestations.

La SSJB qui, depuis sa fondation, s'était attardée à travailler toute seule aux préparations des fêtes de la St-Jean, a soumis lundi dernier un programme chargé dont l'exécutif des célébrations aura à mener à bien au cours des prochains mois. L'esprit est neuf. C'est une chose qui devait aboutir et la

SSJB a l'intention d'amener près d'elle bien d'autres organismes qu'elle a jugés bon d'attirer à ses côtés. La fête nationale du Canada français devient l'affaire de tous, c'est tout au moins dans l'esprit des membres dirigeants de la Société St-Jean Baptiste de faire participer le plus grand nombre de personnes aux activités de la St-Jean.

Le programme va s'étendre sur une période de près d'une semaine. C'est la décision d'un conseil régional de créer autour de la St-Jean un esprit patriotique susceptible d'enthousiasmer tous les secteurs de la population de Thetford et de la région. Commentant cette nouvelle décision, le président régional M. Guy Lebel a fait savoir que la Société demandera la participation de plusieurs organismes afin d'obtenir leur concours dans le but de préparer les célébrations. Le comité des célébrations qui sera présidé par M. Denis Paradis a déjà fait une esquisse du travail à abattre avant d'obtenir les résultats auxquels on croit seront dans une forte propor-

tion dépendants de la participation de toute la population.

Le tout sera centré sur un thème qui semble-t-il portera sur des aspects typiquement régional et local. Notamment les membres de ce comité ont parlé d'un thème axé sur des problèmes à caractère socio-économiques. Il a été question de mettre en évidence un "slogan" afin de préparer les esprits aux diverses manifestations de la St-Jean. En somme, il y a bouleversement à l'intérieur de la Société, tout au moins en ce qui concerne l'esprit qui devra animer les fêtes de la St-Jean.

La Société est bien décidée de faire de la fête nationale, une fête où tous les Canadiens français devront directement participer. La St-Jean n'est plus l'affaire seulement de la SSJB, mais bien de tous les Canadiens - français. En somme, d'autres développements viendront s'ajouter au cours des prochaines semaines. Le comité des célébrations travaille actuellement à mettre à point l'ensemble du programme en vue de le présenter au Conseil régional.

En dépit des protestations des commissaires

LA TAXE SCOLAIRE: LE TAUX SERA T-IL AUGMENTE?

THETFORD MINES -- C'est la question que se posent bien des contribuables de la Cité de Thetford Mines qui ont appris cette semaine que le gouvernement ou plus particulièrement le ministère de l'Éducation autorisait la Commission scolaire d'augmenter le taux de la taxe scolaire. Le ministère a fait parvenir un document à la Commission scolaire dans lequel il stipule que cette dernière devrait hausser provisoirement le taux de la dite taxe. Selon ce document une augmentation de 27 sous par \$100 d'évaluation devrait être fixée pour l'année fiscale 1964-65. Ce qui porterait la taxe scolaire à un taux de l'ordre de \$1,93 pour \$100 d'évaluation.

De son côté, la Commission scolaire ne l'attend pas ainsi et a décidé de protester énergiquement contre une telle mesure. Le président et ses collègues n'ont pas l'intention de se plier aux exigences du ministère. Les commissaires tiennent à garder le même taux qui est de \$1,66 pour \$100 d'évaluation. C'est, tout au moins, ce qu'a déclaré le président de la Commission, M. J.M. Roy, la semaine dernière, et il semble que ses dires ont été appuyés par la plupart des commissaires. Malgré le mécontentement des commissaires, ne seront-ils pas obligés de prendre une telle mesure? Questionné à ce sujet, le secrétaire de la Commission scolaire de Thetford Mines, M. Claude Lafrance a répondu que l'intention des commissaires est de faire des représentations et l'un des critères qui semble-t-il pourra jouer en leur faveur auprès du ministère est le fait que Thetford Mines a été durement secoué en mars dernier.

Le ministère qui tente actuellement de normaliser les taux a laissé entendre que les commissaires avaient l'autorisation de fixer un tel taux pour la prochaine année. La réponse du président Roy est claire à ce sujet, ce dernier se refuse d'accepter une telle hausse en prétextant que l'année dernière les contribuables de la Cité avaient fait leur part comparativement à d'autres municipalités. Il est question que la Commission scolaire de la Cité de Thetford Mines délègue deux membres lesquels se rendront à Québec discuter avec les autorités gouvernementales.

On ne connaît pas encore la réaction des autorités à l'endroit des intentions des commissaires. Il demeure pas moins qu'ils devront venir à une entente afin de fixer le taux pour l'année en cours. Les directives du ministère se lisent comme suit: L'application des nouvelles politiques d'amendement aux budgets et de normalisation des dépenses est la cause d'une approbation tardive des budgets et de difficultés financières pour certaines commissions scolaires.

Nous tenons à aviser votre commission scolaire qu'elle peut dès maintenant, faire parvenir à ses contribuables un compte de taxe au taux provisoire indiqué plus bas. Une telle procédure ne nécessite pas le dépôt et l'homologation du rôle de perception mais les contribuables doivent être informés du caractère provisoire du compte.

Couronnement au Club Aramis

THETFORD MINES -- La Direction du club Aramis de Thetford invite la population de Thetford Mines à se rendre samedi soir prochain à son local afin d'assister au couronnement de la duchesse du Duché de St-Aphonse. Musique et réjouissances populaires.

Le taux normalisé de la taxe pour votre commission scolaire s'établit à \$1,93 par \$100,00 d'évaluation. En vertu des règles d'application de la normalisation des revenus, le taux d'effort normal pour l'année 1964-65 s'établit à \$1,93, soit le taux normalisé. Nous recommandons l'envoi des comptes en utilisant comme taux provisoire, le taux d'effort normal de \$1,93.

La présente lettre ne constitue pas une approbation du budget. La Direction Générale du Financement continuera l'étude des budgets selon les règles décrites dans la circulaire du 23 novembre. L'approbation du budget sera donnée lorsque cette étude sera complétée et le document d'approbation indiquera le taux à imposer pour l'exercice 1964-65, établi en tenant compte, s'il y a lieu,

du déficit imprévu de 1963-64 et des dépenses non admises pour 1964-65.

Votre commission scolaire devra procéder au dépôt et à l'homologation du rôle de perception au taux indiqué au document d'approbation dès après sa réception et, ce taux est supérieur au taux provisoire, elle devra également procéder à l'envoi d'un compte supplémentaire à ses contribuables.

Commission scolaire de Thetford et le Syndicat

Le ministère de l'Éducation autorise la constitution d'un tribunal d'arbitrage

THETFORD MINES -- Près d'un mois après les dernières représentations du Syndicat des professeurs laïcs auprès de la Commission scolaire de la Cité de Thetford Mines, le ministère de l'Éducation vient d'autoriser la constitution d'un tribunal d'arbitrage afin de régler le différend qui oppose les deux parties. Le secrétaire administratif, M. Florian Rompré a fait parvenir au Secrétaire de la Commission scolaire le 17 décembre dernier une lettre dans laquelle il informe les commissaires que le Syndicat national catholique des professeurs laïcs de Thetford Mines avait fait la demande auprès du ministère afin d'avoir l'autorisation de constituer un tribunal d'arbitrage à la suite des différends survenus au cours des rencontres entre les deux parties ou plutôt du refus des autorités scolaires de concéder aux demandes de la partie syndicale.

Or la convention collective de travail est expirée depuis le 30 juin dernier, et depuis ce temps il semble n'avoir eu aucun changement d'attitude de la part des commissaires. Au cours des derniers mois les deux parties n'en sont pas venues à une entente, et par ailleurs le Syndicat avait fait des représentations auprès de la Commission sans que celle-ci en vienne à une décision finale. Elle avait allégué à ce moment que vu l'absence de M. Théodore Lavasseur, officier des relations scolaires de l'Association des Commissions scolaires diocésaines de Québec n'était pas présent aux rencontres, les commissaires auraient mieux s'abstenir de faire des propositions.

En ce qui concerne les demandes de la partie syndicale, le principal item apporté à la convention était la question salariale. Sur ce, la demande du Syndicat à la Commission scolaire de Thetford Mines était une augmentation, à la base de \$300 par année pour les hommes, soit 5,1 pour cent, et de \$500 pour les femmes, soit 9,2 pour cent. En somme, selon un document préparé par le ministère de l'Éducation relativement aux analyses et approbation des budgets scolaires, le Syndicat était encore loin des taux fixés par le ministère. En effet le ministère, dans son document, alléguait aux cellules syndicales des majorations de l'ordre de 7,5 pour cent pour les professeurs masculins, et de 12,5 pour cent pour les institutrices.

C'est ainsi que la Commission scolaire de Thetford Mines devra faire connaître d'ici quelques jours le nom de l'arbitre patronal qui fera partie du conseil d'arbitrage. Le ministère a autorisé la constitution d'un tribunal d'arbitrage conformément aux dispositions de la Loi concernant les corporations municipales et scolaires et leurs employés (13 George VI, chapitre 26). D'autre part le même Syndicat a fait la demande de constituer un autre conseil d'arbitrage pour régler les différends avec les commissaires d'écoles pour la municipalité de la ville de Black Lake. En ce qui regarde

la formation d'un autre conseil d'arbitrage, les professeurs de la ville de Black Lake n'ont pas obtenu ce qu'ils demandaient, bien que les commissaires aient fait un pas aux termes des négociations, autorisant une augmentation de \$100 pour les hommes et de \$200 pour les femmes. Par contre cette offre fut la dernière et de la part des commissaires. Les quatre autres commissions scolaires concernées et ci-haut mentionnées n'en sont pas venues à une entente avec le Syndicat lequel demandait une majoration de \$400 pour la première année

et que la hausse soit portée pour l'année 1965-66 à \$2,800 comparativement à \$2,500 pour l'année précédente. Enfin ces demandes étaient taxées sur le contrat déjà existant par la paroisse Sacré-Coeur de Marie, paroisse située dans la même région économique. Les derniers mots de la direction du Syndicat ont été à l'endroit des Commissaires, et selon le président, M. Boutin, les commissaires auraient voulu qu'un tribunal d'arbitrage donnerait plus que ce qu'offrirait les commissions scolaires.

Nouveau candidat à la Commission scolaire

Des pressions sont faites à l'endroit de M. Ronald Samson

THETFORD MINES -- A la suite de la mort du commissaire Verreault du quartier No. 2, quartier électoral de la Commission scolaire de Thetford, une délégation s'est rendue chez M. Roland Samson afin de faire des représentations auprès des autorités scolaires en vue d'appuyer le candidat Samson. On sait que déjà deux autres candidats se sont présentés quelques jours après le décès de M. Hervé Verreault.

De son côté M. Samson n'est pas à sa première demande, étant donné qu'au moment où le commissaire Verreault se présentait pour la première

fois ce dernier avait été sollicité par un groupe de citoyens de ce quartier. M. Samson n'avait guère fait d'instance et s'était retiré de la bataille quelques jours avant les élections, voulant ainsi éviter des querelles inutiles. Il revient aujourd'hui avec beaucoup plus d'expérience dans le domaine et fort probablement avec beaucoup plus de conviction. La délégation qui le supporte a affirmé par l'un de ses porte-paroles qu'elle avait l'intention de mousser la candidature de M. Ronald Samson dans le but de se donner un représentant Intègre et dynamique.



Depuis plusieurs années, M. Samson a fait partie de bien des organismes dont la Société St-Jean Baptiste et la Caisse Populaire de la paroisse Notre Dame. Directeur de cette Caisse, il travaille au comité de surveillance. Il est pré-

sident fondateur de l'Association des Parents Maîtres de Notre Dame de la Présentation. Membre du comité d'Éducation des Magasins COOP. Il est depuis plusieurs années un sociétaire actif. Nommé

suite à la page 4

A Québec les 22 et 23 janvier

Une délégation se rend au colloque du ministre Guérin-Lajoie

THETFORD MINES -- Dix huit personnes, membres de la Régionale et du comité de planification scolaire se rendront à Québec les 22 et 23 janvier prochains, au colloque du ministre de l'Éducation. A cette occasion plusieurs problèmes d'importance seront discutés. Six commissions spéciales ont été formées afin d'étudier les divers problèmes de la régionalisation. Entre autre, il sera question des applications pratiques de la deuxième partie du Rapport Parent.

Le colloque qui sera tenu à Québec réunira de nombreux spécialistes de tous les coins de la province. Les experts du gouvernement seront sur place afin d'apporter leur concours dans les différentes commissions ou les membres auront à siéger. Par ailleurs on s'attend à rencontrer les autorités du ministère dans le but de prendre connaissance des nouveaux développements qui auront lieu au cours des prochains mois à l'intérieur du ministère de l'Éducation.

En ce qui concerne la délégation de la Régionale de l'Amiante, tous les membres actuels, ce qui implique les commissaires qui siègent, et tout le corps administratif seront présents à ce colloque. D'autre part, le comité de planification scolaire a délégué les représentants suivants: M. l'abbé Léo Paul Drouin, supérieur du Collège Classique de Thetford, la Rév. Sr. Rolande de Jésus, directrice de l'institut familial de Black Lake, M. Yvan Tardif, représentant de la classe étudiante, M. Florian Allaire, Mme Joseph Turgeon, M. La-Philippe Talbot, directeur des études à la Commission scolaire de Black Lake, et M. Omer St-Laurent, secrétaire à la Régionale. Monsieur Wilbrod Plouffe, directeur de l'École de Métiers de Thetford pilotera la délégation. On sait que ce dernier est président du comité de planification scolaire à la Régionale de l'Amiante.

L'Union coopérative féminine

THETFORD MINES -- L'Union coopérative des femmes de Thetford Mines lance cette année un grand programme d'éducation. A ce sujet elle organise des cours d'orientation des budgets familiaux lesquels seront donnés mercredi prochain le 3 février à l'Edifice syndical de Thetford Mines. A cette occasion, tous les gens intéressés sont invités à participer à ces cours.

BIENTÔT 50 ANS

Le 17 juin 1965 sera une date mémorable pour le journal "Le Canadien" qui célébrera son cinquantième anniversaire de publication.

Ce journal hebdomadaire, fondé à Thetford, au cours des années difficiles de la première guerre mondiale, par un imprimeur de carrière, feu Alfred Frenette, a franchi toutes les étapes de cette dure existence que fut, durant si longtemps, la vie pour les organes d'informations.

En relisant les éditions du passé nous constatons que "Le Canadien" n'a jamais failli au programme tracé par son fondateur. Ce journal n'a cessé, depuis 1915, de se dévouer aux intérêts du centre mondial de l'amiante et on peut lui accorder avec raison le titre d'ambassadeur.

Au seuil de cette cinquantième année, "Le Canadien" revêt ses débuts modestes, mais remplis d'espoir. Notre journal a connu les succès, les joies, les succès et la prospérité. Il y eut des moments sombres, mais l'entreprise a tenu le coup pour en arriver à ce remarquable anniversaire.

1965 sera une ère nouvelle pour "Le Canadien". Comme notre jeune nation il veut aller de l'avant et jouer, à cent pour cent, son rôle au sein de la communauté. Il y arrivera par ses efforts mais aussi par la collaboration que l'on voudra bien lui accorder. Il faut une équipe de collaborateurs, de lecteurs et d'annonceurs pour repartir sur une bonne voie.

La population doit continuer d'entendre et de lire "Le Canadien" comme ce fut le cas durant de si nombreuses années.

Parmi les améliorations que nous apportons au journal nous pouvons déceler que l'on espère définitivement le faire plus solide comme le plupart des hebdomadaires de fin de semaine. Et à chaque parution du journal nous apporterons de nouvelles qui doivent plaire à tous et chacun.

KLAUDE POULIN

MAGASIN CO-OP

Notre journal est heureux de compter parmi ses nouveaux annonceurs le magasin Co-Op, situé au 918 Avenue Lebel à Thetford.

Le gérant de cet important marché alimentaire du centre mondial de l'amiante, M. Jean-Guy Lebel, profite de l'occasion pour remercier sa nombreuse clientèle qui lui est toujours demeurée fidèle. Il souhaite la bienvenue aux futurs clients qui pourront profiter à chaque semaine, par l'entremise de notre journal, les spéciaux et les réductions offerts par le magasin Co-Op.

Les menus et des recettes sont invités à lire une chronique hebdomadaire qui sera présentée par le magasin Co-Op. Le message publicitaire du magasin Co-Op sera en outre à la présentation habituelle.

éditorial

Quel sera le choix des Commissaires d'écoles?

Un fait assez inusité se présente actuellement sur la scène scolaire. La mort précipitée du commissaire Hervé Verreault laisse une vacance qui devra, aux termes de la Loi, être comblée dans un délai relativement court. Le temps prévu par la Loi est de trente jours suivant la mort ou la démission ou destitution d'un membre de la Commission Scolaire qui occupait un poste de commissaire ou de syndic d'écoles. La disparition du commissaire Verreault a provoqué au sein de la Commission Scolaire un grand regret, et de plus, elle semble avoir laissé une pénible empreinte. Aujourd'hui, les commissaires ont à décider du choix de son successeur et il reste à peine quelques jours avant l'échéance pour rendre le verdict final.

Selon le Recueil des Lois de l'Éducation, il est prévu en pareil cas que la nomination d'un nouveau commissaire revient aux membres déjà élus. C'est-à-dire que les commissaires actuels doivent faire fonction de juge devant deux, trois candidats présentés par les différentes délégations du quartier. Présentement trois candidats seraient sur la liste dans le but d'obtenir le poste de commissaire. Trois candidats ayant été appuyés par un nombre assez considérable de contribuables, pour ne pas laisser de doute à l'égard de ceux qui voudraient bénéficier de la situation qui est pour le moins équivoque.

La lourde responsabilité de nommer de leur propre autorité un suc-

cesseur au commissaire Verreault, peut entraîner de profonds tiraillements aux administrateurs scolaires. Il ne serait pas question de contester leur discernement en ce qui regarde le choix qu'ils feront. Mais, il existe un problème d'autant plus épineux du fait qu'ils ont été choisis par la voie démocratique ou tout centre d'influence direct a été écarté.

Il se peut que des influences politiques se fassent sentir. Les commissaires seront-ils sujets à de telles pressions? Sans mettre en doute l'intégrité des membres de la Commission Scolaire, sans croire aux mauvaises combines ou à toutes autres complications, on peut présumer du fait de leur appartenance, et c'est tout à fait compréhensible, qu'ils seront entraînés dans un giron sans issue, le giron de l'appartenance politique.

Jusqu'à quel point sauront-ils s'en départir? Mieux vaut écarter la réponse. Tout ce qui est important de savoir, c'est qu'ils auront devant eux trois personnes dont les valeurs morales et intellectuelles devront jouer de beaucoup dans le choix. Déterminer d'une façon quantitative qu'un tel a plus de ressources qu'un autre, ne serait qu'une mesure arbitraire. Pour une fois les commissaires auront à faire un choix excessivement difficile, et dans la mesure où ils le feront avec discernement, il est fort probable qu'ils s'éviteront un tas d'embêtements.

Jocelyn Lemieux

TRIBUNE LIBRE

Pasteur Vallery - Radot

Personne n'a sauvé plus de vies

L'exposition Pasteur, récemment inaugurée à Paris, à la Bibliothèque Nationale présente au public une partie du don fait par le petit-fils du grand savant, le professeur Pasteur Vallery-Radot. Il s'agit d'un choix de documents pris parmi les plus significatifs, qui jalonnent en quelque sorte les étapes d'une carrière consacrée à la science et au soulagement de l'humanité.

"Pasteur se trouve être le précurseur lointain de toute notre exploration moderne de la matière", écrit M. André George dans l'hebdo-

madre LES NOUVELLES LITTÉRAIRES. "Les premières recherches portant sur la dissymétrie moléculaire ou viralement, en réalité, la vie à l'atomisme. Ces recherches sont à la fois d'un physicien, d'un chimiste et d'un cristallographe, car c'est bien par l'organisation cristalline qu'il fallait alors commencer la descente aux profondeurs de la matière. Pasteur a entrevu la suite, écrivant dès 1850: "Il y a des merveilleuses sous la cristallisation et par elle la constitution intime des corps sera un jour dévoilée". Il n'est pas jusqu'aux découvertes des Chinois américains Lee et Yang, prix Nobel 1957, sur la dissymétrie à l'échelle nucléaire, qui ne rappellent encore, dans leur allure générale au moins, les recherches du jeune Pasteur.

"Par une intuition géniale, il avait compris que les questions de structure moléculaire sont essentielles et pressenti que l'arrangement des atomes d'une molécule dans l'espace est d'une capitale importance. Récemment encore, l'Académie des sciences, par la

voix des chimistes Dufraisse et Velluz, déclarait que les idées de Pasteur gouvernaient la chimie tout entière, précisant même qu'on utilise journellement encore tel principe de lui dans les différents aspects de la synthèse chimique contemporaine. En effet, avant d'entreprendre des travaux de génie sur un cours d'eau, il faut connaître à l'avance son élévation précise en divers points le long d e cours.

"J'ai insisté sur cette activité initiale, écrit l'auteur de cet article paru dans LES NOUVELLES LITTÉRAIRES, car elle forme le départ de l'oeuvre entière et n'est pas la plus connue du public.

"Mais que dire de l'oeuvre biologique et médicale? Pasteur a, le premier, compris le rôle des microbes (bien avant le mot, qui est de 1878 seulement) comme agents néfastes et causes des maladies infectieuses ou des épidémies. Bien mieux! Il annonça les antibiotiques: "Le temps viendra où nous pourrions utiliser les bons microbes à combattre les mauvais". C'est le découvreur de la streptomycine lui-même, Waksman, qui le rappelle dans son autobiographie. Et l'on peut citer également le mot de Flemming, découvreur de la pénicilline: "Sans Pasteur, je ne serais rien."

"On n'en finirait point de simplement énumérer ce qu'on lui doit et qui demeure efficace!"

"Comme chercheur, Pasteur demeure l'idéal même de l'esprit scientifique. Il part d'une idée directrice; il démontre n'être qu'une idée fautive; il n'a de cesse que la vérité ne soit atteinte, et elle l'est. Cette merveilleuse aventure scientifique s'accompagne de sens humain, d'émotion humaine. Chez lui, le cœur vaut l'esprit. Il reste jusqu'à présent le plus grand bienfaiteur que la science ait jamais pu offrir à l'humanité. Personne n'a sauvé plus de vies!"

Nomination aux Forces Armées Canadiennes

QUEBEC, 13 janvier 1965: Le quartier-général des Forces Armées Canadiennes à Ottawa annonce la promotion du lieutenant Raymond Dussault au rang de capitaine.

Né à Thetford Mines le 25 septembre 1933, le capitaine Dussault étudia au Collège De La Salle à Thetford Mines et à l'Université Laval.

Enrôlé en décembre 1956 il a depuis servi au Camp Petawawa et au Camp Valcartier.

Marié il est le père de deux enfants: Sylvie et Daniel.

Expédition de deux mois et demi a la baie James

Les interminables voyages des premiers explorateurs et des missionnaires appartenant d'ores et déjà à l'histoire, et pour la plupart d'entre nous les frânds de grandes aventures auraient bien tort de chercher à combler leurs désirs en joignant les rangs du fonctionnarisme. Cependant, pour un groupe de fonctionnaires du ministère des Mines et des Relevés techniques ce t t e époque n'est pas entièrement révolue et pour eux l'aventure fait encore partie intégrante de leur métier.

Une équipe d'ingénieurs topographes et de techniciens de ce ministère quittera Ottawa dans quelques jours à destination d'Amos en Abitibi première étape d'un voyage qui les conduira jusqu'à la Baie James. Le chef de l'expédition, M. Marcel Emond d'Ottawa, prévoit qu'il faudra environ deux mois et demi pour suivre le cours de la rivière Harricana, de la tête à l'embouchure. Ce cours d'eau prend sa source dans les environs d'Amos et coule en direction du nord-ouest sur une distance de 250 milles pour se déverser ensuite dans la baie James.

L'équipe utilisera comme moyen de transport, cinq trains aux motorisés spécialement conçus pour ce genre d'expédition. La rapidité et la robustesse de ces véhicules se prêtent très bien aux exigences des travaux d'arpentage et ils permettent de transporter une grande quantité de matériel et d'équipe - ment.

Les buts du voyage

Afin d'accroître la précision des cartes géographiques, les topographes doivent déterminer avec exactitude l'élévation des rivières et fleuves du Canada. Pour exécuter ce travail, on doit se rendre sur les lieux et prendre les mesures qui s'imposent. On inscrit ensuite les résultats sur une plaque de métal que l'on place bien solidement à un endroit bien en vue. Ces plaques, mieux connues sous le nom de repères de nivellement, sont situées à intervalles cinquantilles et servent non seulement à des fins cartographiques, mais aussi aux travaux des ingénieurs. En effet, avant d'entreprendre des travaux de génie sur un cours d'eau, il faut connaître à l'avance son élévation précise en divers points le long d e cours.

Au cours du voyage, les deux ingénieurs topographes affectés à l'expédition établiront quelque 50 repères de nivellement. Le chef du groupe a expliqué qu'il serait quasi impossible d'entreprendre un travail semblable en été à cause du fort débit de la rivière Harricana et des nombreux marécages qui parsèment la région. La surface gelée de la rivière, de dire M. Emond, se présente donc comme la seule solution au problème que posent les déplacements le long de ce cours d'eau. D'ailleurs, ce n'est pas la première fois que notre Ministère entreprend des expéditions en plein cœur de l'hiver. Il y a deux ans, une autre équipe de la Direction des levés et de la cartographie a franchi une distance de 325 milles sur la côte du Labrador.

Sous la tente par un froid de 40° F

Au dire des connaisseurs, le

Protection par les ceintures de sécurité de sécurité

Les ceintures de sécurité ont été adoptées officiellement par les grands organismes industriels et les services de police, pour la protection de leurs personnels. La voiture familiale devrait aussi être munie de ceinture de sécurité.

Le bricolage est un merveilleux passe temps, mais il comporte aussi des dangers. Les machines à moteur peuvent infliger des blessures graves. Dans l'industrie, on fournit généralement aux travailleurs des dispositifs de sécurité dont le bricoleur devrait se servir lui aussi: lunettes, masques et gants épais. Les jeunes enfants ne doivent pas avoir accès à l'atelier de Papa.

succès de toute opération d'importance en pays inhabité dépend en grande partie du soin que l'on met à la préparation. Les dirigeants de l'expédition à la rivière Harricana ne veulent pas se soustraire à cette règle, et c'est la raison pour laquelle ils ont mis de longs mois à vérifier tout le matériel dont ils auront besoin. Un simple oubli pourrait occasionner de sérieux inconvénients aux membres de l'équipe et diminuer de beaucoup l'efficacité des travaux.

Dans cette région, la température se maintient parfois à 40° F pendant plusieurs jours et des rafales de neige alternatives par des vents violents rendent impossibles les déplacements. Les hommes doivent alors se résigner à demeurer sous la tente et attendre que la température soit plus clémente.

Les dix membres qui com-

posent l'équipe ont été choisis minutieusement par les autorités de la Direction des levés et de la cartographie et possèdent pour la plupart une solide expérience des voyages en forêt. Trois indiens accompagnent le groupe. L'un d'eux, M. Nona Nanatch de la réserve indienne Barrière dans le parc De la Vérendrye, faisait partie de l'expédition au Labrador.

M. Denis Vézina d'Ottawa, un ingénieur topographe expérimenté, secondera M. Marcel Emond à la direction de l'équipe. Ce dernier ne voit pas d'un très bon oeil la suggestion d'un collègue d'emprunter le même trajet pour le voyage de retour. Il préfère suivre son itinéraire: se rendre jusqu'à Moosoney, village situé à environ 50 milles à l'ouest de l'embouchure de la rivière Harricana, d'où il montera avec son équipe à bord d'un train pour revenir à Ottawa.

personnalité

de la semaine

n.d.l.r. Sous cette rubrique notre journal choisira, à chaque semaine, une personnalité qui aura été en évidence pour le bien général de notre région. Le choix se fera parmi les personnes qui s'occupent activement des secteurs industriels, commerciaux, politiques, sociaux ou sportifs.

M. RAYMOND LANGLOIS, de Thetford, député du comté de Mégantic à la Chambre des communes.

Ce choix a été dicté par la large part que M. Langlois prenait au sein du comité parlementaire ou drapeau canadien. Grâce aux interventions de notre député le comité s'accordait en vue de choisir le nouveau drapeau canadien appelé "l'unifolié".

Depuis son entrée à la Chambre des communes M. Langlois s'est dépensé sans compter pour le bien des siens.

Nous nous référons au "Guide parlementaire canadien" pour la publication de la biographie de M. Raymond Langlois.

"Né le 10 avril 1936 à Worsley, Sask., il est le fils de M. et Mme Gédéon Langlois (Clarina Pinette) tous deux canadiens-français demeurant dans l'Ouest mais natifs du Québec. Il fit ses études à l'école publique de Worsley, au collège de Gravelbourg, à l'université d'Ottawa, au séminaire de Montréal et à l'université de Montréal. Il possède son baccalauréat ès arts et est diplômé en pédagogie. Il a été à l'emploi de la Banque canadienne de commerce, de St-Ferdinand, La Guadeloupe et Courcelles. Il a ensuite enseigné le com-

Robert Cliche Le ministre de l'Education risque d'aboutir a un échec

ST JOSEPH DE BEAUCE--Tout le programme du ministère d'éducation du Québec risque d'aboutir à un échec dans les milieux ruraux, à cause de la grande pauvreté qui y sévit, a déclaré lundi soir le leader québécois du Nouveau Parti Démocratique, Robert Cliche.

M. Cliche prenait la parole à l'occasion d'une assemblée d'un groupe de commissaires d'école de la Beauce, réunis pour discuter de planification scolaire.

Le cultivateur est loin de boudier les progrès dans le système scolaire, a-t-il noté. Au contraire, il se rend bien compte que ses enfants ne pourront pas tous vivre de la terre et il veut leur donner une formation qui leur permette de trouver du travail ailleurs.

Mais à moins que le fardeau des taxes ne soit plus justement réparti, poursuit-il, on assistera au spectacle tragique d'une population rurale qui ne pourra espérer faire instruire ses enfants à cause de l'état d'indigence dans lequel elle est tenue. Les statistiques que j'ai pu obtenir sur ce sujet m'indiquent que pour l'année 1962, le revenu net du cultivateur québécois a été de l'ordre de \$220,000, 000. Pour taxes municipales et scolaires, le cultivateur a dû payer plus de \$20,000,000, soit environ 10% de son revenu net.

merce à l'école de Grande Bergeronne, en 12^e année de l'école secondaire de Plessisville et les sciences mathématiques à l'école secondaire de Thetford.

M. Langlois a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1962 sous l'étendard du Crédit social. Il a été réélu en 1963. Il est marié à Lise, fille de M. et Mme Alphonse Langlois, de St-Ferdinand, et ils ont deux enfants: Claude et Jackie.

Il est membre de l'exécutif du Ralliement des créditistes et secrétaire parlementaire du chef, M. Réal Caouette. Il est de plus coordonnateur entre l'exécutif provincial et les députés. Il est également responsable de huit comités du Québec.

M. Langlois est président d'honneur de la Société d'horticulture de Mégantic, membre du cercle Lacordaire, du club de raquettes "Le Gaillard", de l'Association de chasse et de pêche de Thetford, du club Aramis, du conseil des Chevaliers de Colomb et vice-président de l'association canadienne de l'Otan.

cartes professionnelles

CENTRE MEDICAL
SPECIALITES
Mm - George - Oculiste : Dr LÉVY ANDRÉ 338-1121
Chirurgie générale : Dr RICHARD LAMBERT : 338-1877
Pédiatrie - maladies des enfants : Dr PAUL DUBREUIL 338-0088
Dr BERTRAND GUERRE 338-1666
Médecine interne, coma, tube digestif, glandes.
Heures de Bureau: tous les jours: 9 à 4 p.m. Excepté Jeudi.
Lundi, mercredi et vendredi de 7 à 9 p.m.
238, Notre-Dame Sud. Thetford Mines

BARRISTER AVOCAT
M. James Johnson
B.A., L.L.L.
11, Notre Dame Sud
THETFORD MINES
Not. et immeuble de la
Caisse Populaire
Tél.: Bur.: 8-8561

Benoit Allaire
Arpenteur-Géomètre
Bureau, 68 Notre Dame Sud.
FE 5-6313
Résidence, 50 Brénet Nord
FE 5-9920
THETFORD MINES

GENIE MUNICIPAL
TRAVAUX PUBLICS
ARPENTAGE
LAIR & Frères
INGENIEURS CONSEILS
ARPENTEURS - GEOMETRES
97 Notre-Dame sud. - 335-4770 - Thetford-Mines

JEAN-BERCHMANS
Gagnon
ARCHITECTE
97-Notre-Dame-Sud-THETFORD-MINES-P.Q.
TELEPHONE: BUREAU - FE: 5726 - RESIDENCE: FE: 6202

Dr Cécil Mercier
Médecin Chirurgien
Tél.: FE 5-7261
HRS DE BUREAU
1.00 à 3.30 P.M.
6.30 à 8.00 P.M.
117 Notre-Dame Sud
THETFORD MINES

Dr. Maurice Bizier
Chirurgien - Dentiste
Tél. Bur. 335-3168
158 Notre-Dame Sud
Thetford Mines

NOTAIRE
Marcel Dallaire
B.A., L.L.L.
Tél. Bur.: FE: 5-7557
Tél. Réa.: FE: 5-6263
23 Ouest, rue St-Joseph
C. P. 465
THETFORD MINES, P.Q.

Dr Gilles Turcotte O. D.
Examen de la vue
VERRES CONTACTS
69, Notre Dame Sud.
(Édifice Continental)
Tél.: FE 5-2255
Thetford Mines

Tél.: 335-6103
Dr G.W. Lefrère,
O.D.
spécialiste pour la vue
Verres de contact
EDIFICE BELIVEAU
THETFORD MINES, Qué.

Dr Oliva Cyr
Chirurgien-Dentiste
Tél.: FE 5-7441
Dr Gaétan Cyr
Chirurgien-Dentiste
Tél.: FE 5-7441

PAUL-ANDRÉ CAOUCETTE
ARCHITECTE
B.A. A.D.B.A.
Membre de l'Association des Architectes de la Province de Québec
Bur.: FE 5-7597 Rés.: FE 8-1265
570, Notre-Dame Nord Thetford Mines

Verreault, Duhaime & Audy
INGENIEURS-CONSEILS
Édifice Beliveau Thetford Mines Bureau. Tél.: 338-8284

NOTAIRE
Lauréat Drapeau
B.A., L.L.L.
190 Notre Dame Sud
THETFORD MINES
Édifice du Magasin Trafo
Tél. Bur.: FE 5-9735
Réa.: FE 5-6336

Tél.: FE 5-6279
Auditeur public accrédité
Alfred Duquet
B.A., A.P.A.
Comptable licencié
EDIFICE BELIVEAU
Chambre 201

Tél.: FE 5-7883
THEBERGE & DAIGLE
Comptables Agréés - Chartered Accountant
Gaétan Thérberge A.C., C.A., Syndic Licencié
Fernand Jaigle, M.S.C., C.A.
81, Notre-Dame Sud. Édifice Caisse Populaire
THETFORD MINES

Avant de vous assurer. Consultez:
J. Arthur Rousseau
Représentant de LA SOLIDARITE
Compagnie d'assurance sur la vie.
Siège social QUEBEC
110, rue Siméon
Thetford Mines. Tél.: FE 5-6484

LE CANADIEN
fondé le 17 juin 1915 pour servir les intérêts du monde canadien et de l'Amérique
Gérant-général: Kloude Poulin
Rédacteur en chef: Jocelyn Lemieux
Directeur de la publicité: Maurice Allaire
Secrétaire à l'administration: Francine Côté
Rédacteur sportif: André Dionne
Photographe: Robert Lambert
Circulation: Paul Villeneuve
Hebdomadaire publié le mercredi par La Cie Le Canadien de Thetford Ltd
33 nord, rue Notre-Dame THETFORD tél.: 335-7571
Abonnement 1 an Canada: \$2.00 États-Unis: \$5.00
Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.
Imprimé aux ateliers L'Éclairage de Beauceville.
Membre: Association des hebdomas de langue française du Canada, Canadian Weekly Newspapers Association, Audit Bureau of Circulation (ABC)

ATIONS RÉGIONALES LES INFORM

LIBRAIRIE
LE CANADIEN

PEPSI-COLA
TEEM

M. Picard & Fils Inc.
THETFORD MINES

LE CANADIEN

AU SERVICE DE THETFORD-MINES ET LA REGION

W. H. Adam Ltd.
Service par téléphone
488, St-Nommes

IMPRIMERIE

LE CANADIEN

fonde le 17 juin 1913 pour servir les intérêts du Centre mondial de l'Amérique

Fichier de Noël

199 familles favorisées

THETFORD MINES -- Mis sur pied à l'occasion des "Fêtes" le Fichier des Paniers de Noël a obtenu un franc succès. Par l'entremise du Fichier, les organismes de bien-être, tels les Clubs Sociaux, les St-Vincent de Paul, et différents organismes privés, ont distribué un panier de provisions à 199 familles, dans la ville de Theftord et la campagne immédiate.

Grâce à l'excellente collaboration obtenue des organismes de bien-être, il a été ainsi possible de fournir à ces nombreuses familles un surplus bienfaisant, en plus de permettre à ces enfants de passer un Noël plus heureux.

L'organisation du Fichier des Paniers de Noël nous a permis de constater une générosité remarquable de la part de la population. Il nous est agréable de signaler le dévouement inlassable dont font preuve quelques personnes, au niveau des différents organismes.

Le Fichier a été un instrument utile afin d'assurer aux familles indigentes une distribution équitable. Des dévou-

vements ont été évités en grand nombre et les efforts individuels ont été coordonnés.

Le Service Social du Comté de Mégantic se réjouit de cette première expérience avec l'ensemble des organismes de bien-être, et espère être en mesure d'offrir une organisation permanente.

Feu Wilfrid Drouin



L'époux de feu Diana Drouin est décédé le 10 janvier à l'hôpital Ste-Germaine, à l'âge de 64 ans et 1 mois après une longue maladie et inhumé en cette paroisse le 13 janvier

Il laisse dans le deuil, sa fille, Mme Roger Lachance (Eloise); ses fils, Hercule, Claude, Paul de Theftord; Gilles de Welland Ontario; son gendre, M. Roger Lachance; sa belle-fille, Mme Hercule Drouin (Fernande Lehoux); ses petits-enfants: Sylvie et Diane Lachance ainsi que Louise Drouin; son frère Jos Drouin; ses belles-sœurs: Mmes Jos Drouin, Gédéon Drouin, Wilfrid Dodier de Theftord ainsi que Mme Noël Drouin de Montréal et Mme Eleuthère Groleau de East-Broughton, aussi plusieurs neveux et nièces et beaucoup d'amis.



INSTALLATION DU NOUVEAU PRÉSIDENT DU KIWANIS - Cette photo a été prise au cours de la cérémonie d'installation du nouveau président du club Kiwanis de Theftord, M. Yvonnice Bolduc. On remarque sur cette photo, dans l'ordre habituel, Messieurs Ned Young, président sortant de charge, le gouverneur du district Keith Francis, et le nouveau président Yvonnice Bolduc.

Symposium sur l'adoption le 21 janvier, à Montréal

Jeudi, le 21 janvier prochain à l'hôtel Queen's de Montréal se tiendra de 9 hres à m. à 5 hres p.m. un symposium sur l'adoption organisé par la Fédération des Services Sociaux à la Famille du Québec.

Cette journée d'étude ouverte à tous entend considérer la situation globale de la métérinité illégitime. Les dix commissions suivantes assureront l'étendue de l'étude:

- 1) Les enfants adoptables; 2) Le requérant en adoption et le travailleur social; 3) Standards d'adoption en service social; 4) La période de pro-

batation des parents adoptifs; 5) Adoption et parents naturels; 6) Aspects religieux en adoption; 7) Aspects légaux en adoption; 8) Relations publiques; 9) Aspects administratifs, procédures; 10) Aspects administratifs, financement et formation du personnel.

Des spécialistes en adoption, travailleurs sociaux, psychologues, hommes de loi, parents adoptifs eux-mêmes, venus de tous les coins de la Province, permettront de mettre au point une politique coordonnée dans ce domaine pour le grand bien des enfants touchés par le problème, de leurs parents naturels ainsi

que des parents adoptifs. Les agences sociales désirent également par cet échange d'opinions, améliorer leurs standards professionnels en adoption.

On peut s'inscrire à ce symposium à l'hôtel Queen's le 21 janvier, à 9 heures ou s'adresser au secrétariat de la Fédération, C.P. 520, St-Jean. (Tél: 347-7533.)

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Gagnants du concours d'illumination à Disraeli

DISRAELI -- Il y a quelque temps, la Jeune Chambre lança un concours d'illumination pour la saison des fêtes. Un appel fut lancé à toutes les maisons afin d'éclairer leurs foyers et l'extérieur de leurs demeures, afin de rendre notre village plus gai et plus beau.

Nous croyons que cette année les maisons illuminées furent plus nombreuses que jamais. Partout dans les rues nous pouvons constater l'effort et l'attention spéciale apportée à ce concours d'illumination. Nous devons féliciter toutes les maisons privées et aussi toutes les maisons de commerce qui ont vécu notre village d'un éclat féérique de lumières. Il va sans dire que l'atmosphère fut enchanteur.

Il fut passablement difficile à nos juges dans certains cas de pouvoir rendre leur verdict mais connaissant leur compétence, nous sommes convaincus que leur verdict fut juste et impartial. Les juges furent choisis n'ayant aucun rapport avec la Jeune Chambre et sont: MM. Marcel Laliberté et Roger Côté, tous deux directeurs de l'Association d'Horticulture de Theftord Mines et comme 3e juge de Disraeli, Mme Olga Bérubé et nous connaissons tous son talent dans la décoration.

Un montant de \$25.00 sera distribué entre les gagnants des 4 catégories dont voici leurs noms:

- 1ère catégorie: Couronnes: 1er Prix, Mme Léo Adams

\$4.00; 2e prix, Mme D. Angers, \$2.00; Mention honorable, M. Gérard Malenfant. 2e catégorie: Arbres: 1er prix, M. Achille Parent, \$4.00; 2e Prix, M. Réal Laqueux \$2.00; Mention Honorable M. Aibini Gagnon. 3e catégorie: Caches: 1er prix, M. Gérard Gagné \$4.00; Mention honorable, M. Octave Beauséjour.

4e catégorie: Ensembles: 1er prix, M. Yvon Champoux \$4.00; 2e prix, Mme Olga Bérubé, \$3.00; 3e prix, M. Henri Gagnon, \$2.00; Mention honorable, Onil Perreault.

Toutes nos félicitations aux organisatrices de ce concours Mme Salim Karsh et Mme Lucien Rochette et un gros merci aux juges.

Concours de décorations

Voici le résultat du concours de décoration de Noël organisé par la Société d'Horticulture de Theftord Mines. Plusieurs personnes ont répondu à ce concours et le choix des juges ne fut pas des plus facile mais quand même la Société tient ici à souligner la beauté des décorations dans notre ville.

Dans la section - Plus bel arbre de Noël individuel: M. Phil Sheridan, 295 rue Rousseau; Delphis Byrns, 92 rue Penhale; Laurent Lehoux, 436, rue Ste-Julie.

Dans la section - Meilleure décoration de porte: Mme Alphonse Gaudreau, 1168 5e Ave; M. Yvon Nolet, 432, rue Rousseau; Mme Maurice Bolduc, 510 rue Sauvageau.

Dans la section Ensemble décoratif et illuminé - Bernard Dubois, 857, 7e Ave; Mme Rose Ellane Houde, 897 rue Johnson; Paul Boutin, 89 rue Dubé.

Dans la section Thème Reli-

gieux; M. H. Louis St-Laurent, 415 rue Roberge; 2 Rvd, S.S. Maristes, St-Patrick's High School.

Dans la section - rue la mieux décorée: 1- Rue Marcoux remporte l'unique prix et non le moindre.

Papeterie de Mariage RAINBOW
FAIRE PART ET INVITATIONS
Librairie Le Canadien Ltée
33 nord, Notre-Dame
Theftord Mines
Tél. 335-7571

CIGARETTES EXPORT
BOUT UNI ou FILTRE
Nouveau FILTRE "KING" 25



LE "PEOPLE" SOUSCRIT A LA SDET - Cette photo a été prise, au cours d'une réunion ou le gérant du magasin "People", M. André Couture est accompagné des membres de son personnel lequel a souscrit à la Société de Développement économique de Theftord M. Couture est l'un des directeurs les plus actifs au sein de la Société.

La CHEVROLET 65

... nouvelle du tout au tout voyez votre concessionnaire

Au premier coup d'oeil, vous constaterez que la Chevrolet n'a jamais offert tant d'innovations. Voilà en effet une voiture entièrement nouvelle, depuis le toit aux lignes fuyantes jusqu'aux roues. Une voiture que vous trouverez encore plus nouvelle quand vous aurez éprouvé les avantages de la voie élargie et de la suspension améliorée à ressorts à boudin.

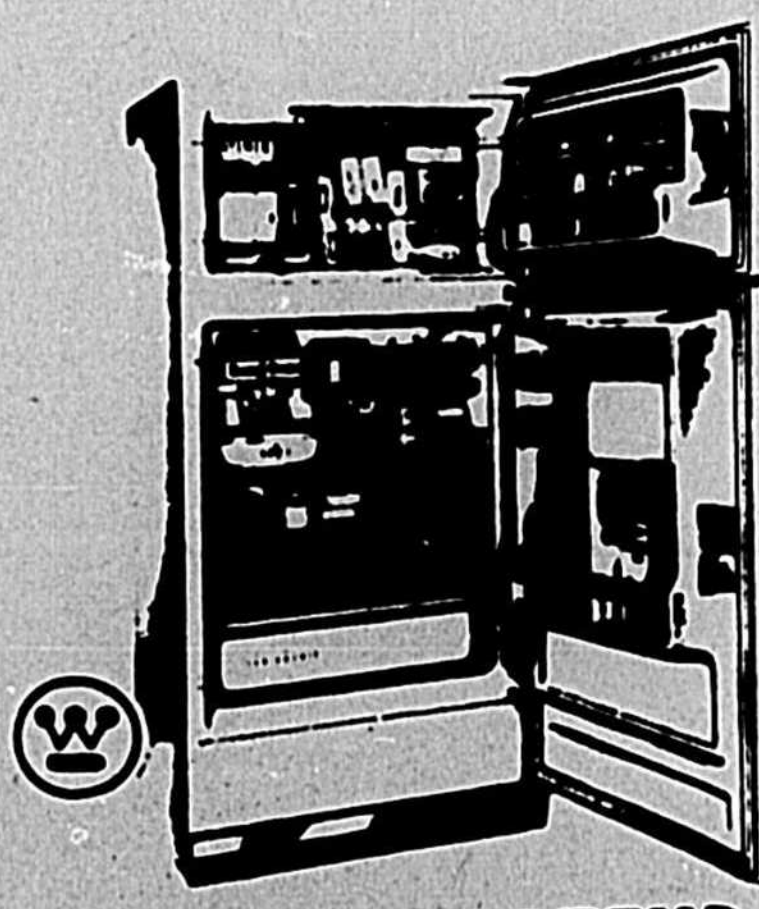
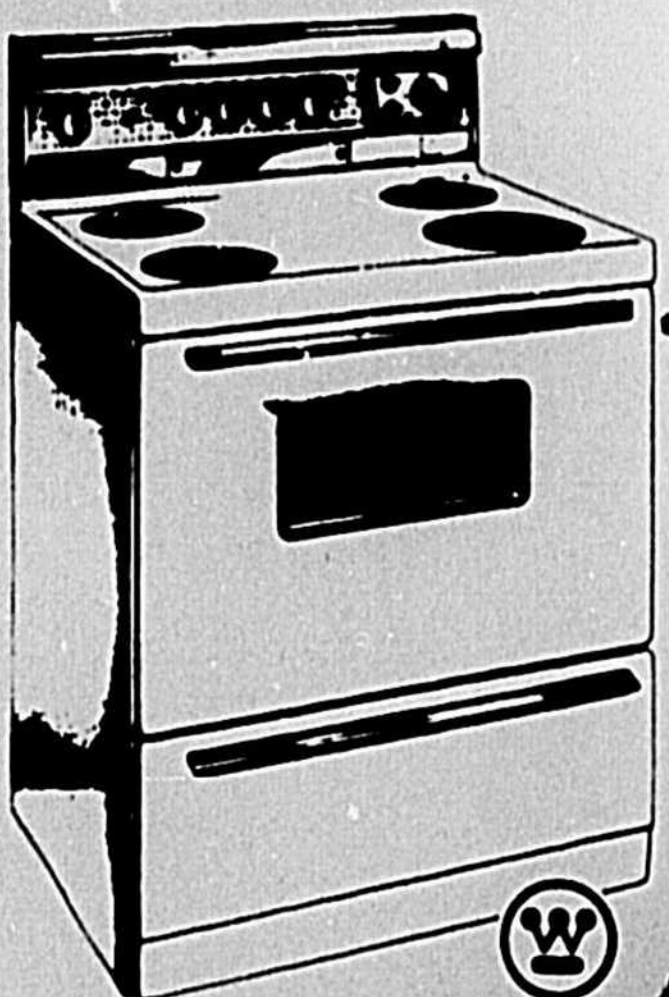
• La Chevy II cache sous une allure gracieuse des caractéristiques techniques et économiques hors pair. Elle est dotée de dispositifs propres à réduire l'entretien et de quatre moteurs. La Chevelle, la voi-

plus grand succès l'an dernier... ne silhouette et des qualités routières

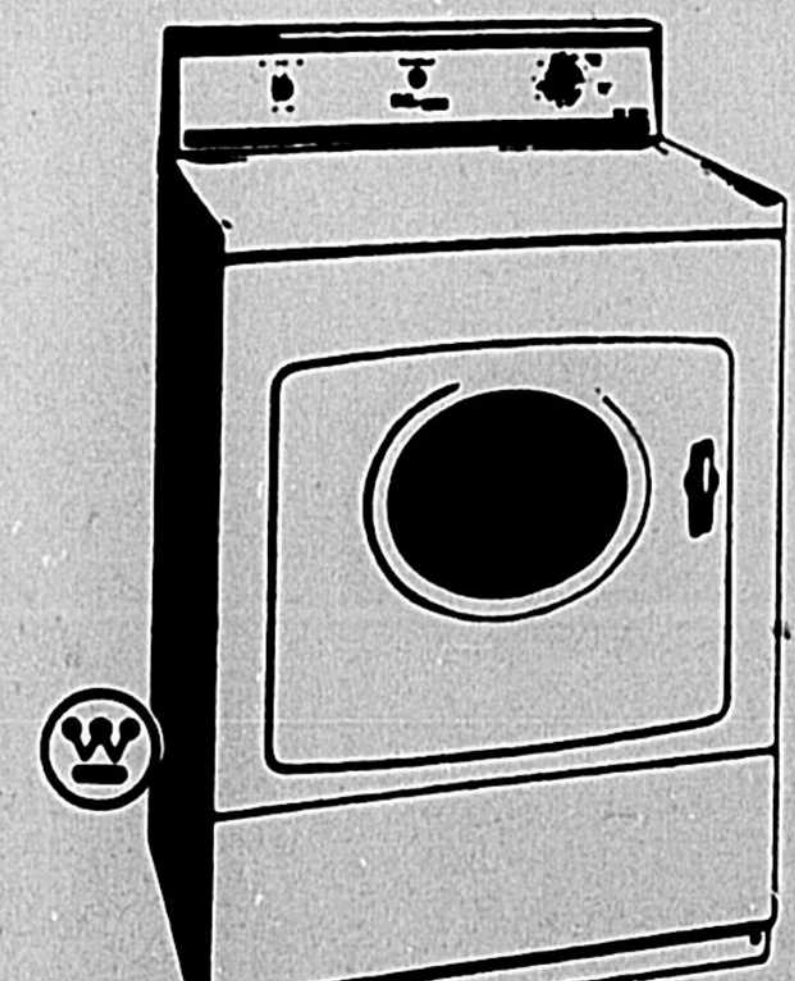
• Autre in... de

P. E. BONNEVILLE INC.
Le Roi des bas prix
GRANDE VENTE DE BLANC CHEZ WESTINHOUSE
DU 20 AU 30 JANVIER 1968

POÊLE WESTINHOUSE
automatique avec Bar-B-Q.
Prix régulier \$319.00
SPECIAL \$189.00



REFRIGERATEUR
2 portes automatique
Prix régulier \$389.00
SPECIAL \$259.



LAVEUSE - SECHEUSE
Valeur laveuse \$349
SEULEMENT \$239.



Valeur sèche \$549.
SEULEMENT \$149.

CARNAVAL D'HIVER DE L'AMIANTE

Duché de ST-ALPHONSE

(A.D.) Le duché de St-Alphonse est représenté cette année par Mlle Angela Savage au Carnaval d'Hiver de l'Amiante.



Le couronnement de Mlle

Savage aura lieu samedi soir le 23 janvier à 9.00 heures, au local du club Aramis de Thetford. Une invitation spéciale est lancée à toute la population afin de venir encourager la duchesse Angela. Vous pourrez rencontrer au cours de cette soirée la Reine du Carnaval 1984, Andrée Ière ainsi que les duchesses et ex-reines.

Cette soirée sera sous la présidence de M. Roméo Clément, président du Carnaval d'Hiver de l'Amiante. De plus plusieurs membres du club Kiwanis et des autres clubs sociaux de la ville seront également présents.

Préparons-nous à fêter le Carnaval en assistant nombreux au couronnement d'Angela Savage, duchesse de St-Alphonse. L'orchestre au programme est "Les Jokers"

Duché de NOTRE-DAME

Dans le quartier Notre-Dame, Mlle Claudette Poulin, a été nommée duchesse en vue du prochain Carnaval d'Hiver.

Le couronnement de la duchesse de Notre-Dame, Mlle Claudette Poulin, aura lieu samedi soir prochain, le 23 janvier, à l'Hôtel Balmoral de Thetford.

La duchesse sera couronnée par Andrée Ière, Reine du Carnaval 1984 et ex-duchesse de Notre-Dame.

Un appel est lancé à tous les paroissiens de Notre-Dame et à toute la population en général. Encourageons le duché de Notre-Dame, dans les cadres du Carnaval d'Hiver de

l'Amiante.



Duché STE-MARTHE

La duchesse de Ste-Marthe lance un appel à tous ses sujets pour qu'ils participent à un grand "Sleigh Ride Monster", samedi soir le 23 janvier. Le cortège de carioles se mettra en branle à 8.30h. p.m. en face de l'École des Métiers de Thetford pour se

rendre au Club de Raquetteurs tout en passant par le Rang A, le Lac à la Truite, le Lac Béancour.

Une soirée "Barn Dance" clôturera ce grand "Sleigh Ride".

Duché ST-MAURICE

Jocelyne Poulin, duchesse de St-Maurice au Carnaval d'Hiver de l'Amiante, lance une invitation spéciale à tous les gens de St-Maurice ainsi qu'au public en général pour prendre part au grand "Sleigh Ride" qui partira du kiosque de St-Maurice, samedi le 23 janvier à 7.30 heures p.m.

il y aura une soirée de danse au kiosque. L'admission sera de \$1.75.

Le couronnement de Jocelyne Poulin aura lieu samedi, le 30 janvier, au Motel Providence. La cérémonie sera sous la présidence d'honneur de Denise Ière (Maheux), duchesse de St-Maurice au Carnaval d'Hiver 1984.

Au retour du "Sleigh Ride"



Raymond Royer, Denise Morelle, Jean Duceppe et Catherine Bégin dans une scène de "PATATE" de Marcel Achard que présentera "Le Théâtre Populaire Molson".

La seule méthode efficace

Si j'en juge par le nombre de lettres que je reçois au sujet des poils follets, il semble que le nombre de mes lectrices qui sont affligées de pousses de poils à où il n'en faudrait pas sur le visage - les bras et les jambes - est fort considérable.

Et, ces pauvres cousines se désolent et se font des idées fort étranges sur la cause de ces pousses de poils, et sur les moyens à prendre pour s'en débarrasser. Encore une fois, je tiens à vous rassurer. Les crèmes, les huiles, les savons et les lotions n'ont jamais fait pousser un seul poil superflu. La seule cause de ces malencontreux poils est une condition anormale de la peau, et celle-ci ne peut être changée, n'est-ce pas ?

Une autre question que l'on me pose fréquemment, "Le peroxyde d'hydrogène est-il efficace pour l'enlèvement des poils superflus?" Une seule réponse: Non. Cependant un mélange de peroxyde et d'ammoniaque (trois cuillérées de peroxyde et six gouttes d'ammoniaque) pourra diminuer la visibilité des poils, en les blanchissant. La façon de procéder pour le visage est d'appliquer le mélange au moyen d'un tampon propre de coton absorbant, et de laisser sécher. Une solution plus forte peut être employée sur les bras et les jambes, soit six cuillérées de peroxyde contre une demi cuillérée d'ammoniaque. Mais remarquez bien que cette solution ne fait que blanchir les poils, elle ne peut pas les faire disparaître.

Ne faites jamais usage d'un rasoir pour enlever les poils follets. Les poils repoussent plus durs et plus drus. Il en sera également ainsi si vous les arrachez avec la pince. La plupart des dépilatoires en crème, pâte ou liquide ne produisent qu'un effet temporaire, et quelques uns ne sont

en réalité que des rasoirs chimiques parce qu'ils sont à la base de soufre et ne font que brûler les poils à la surface de la peau. Tant qu'une racine vive reste dans l'épiderme, une repousse est certaine.

La seule méthode vraiment efficace et absolument sans douleur de détruire les poils follets, c'est la méthode Piliore, si populaire en France, mais pas trop connue ici. La formule de cette préparation vient du Maroc, où les femmes doivent pour des motifs religieux autant qu'hygiéniques, supprimer tous les poils de leurs corps, sauf leur chevelure. Ce traitement au Piliore ne détruit pas le poil follet dans sa racine dès la première application, mais il fait disparaître le poil en surface, et parce que il est appliqué à chaud, il atteint la racine qu'il atrophie graduellement. Si bien qu'après quatre ou cinq traitements, dans la plupart des cas, il ne se reproduit plus de repousse.

Faites-moi la demande de mon feuillet sur les poils follets. Je me ferai un plaisir de vous l'envoyer ainsi que mon feuillet sur les soins du visage, des yeux, des cheveux, du développement normal du buste, de la transpiration excessive, de la maigreur, de la graisse excessive. Adressez vos lettres à Cousine Blanche, C.P. 660, Chambly, Que. N'oubliez pas d'inclure un timbre de 5¢ pour chaque feuillet. L'envoi est fait discrètement.

SAC AU DOS: Un sac de polyéthylène à tirette, à la fois léger, solide et logeable, est l'article idéal pour transporter l'attirail de hockey. Imperméable et opaque, le sac de couleur chamais peut aussi servir à la plage, comme protection d'équipement de sport et pour toutes sortes d'entreposage.

A Thetford

La célèbre pièce "Patate" sera jouée le 31 janvier

Par suite de l'immense succès remporté par les deux premières tournées du Théâtre Populaire Molson et devant les demandes répétées que nous avons reçues, la Brasserie Molson du Québec Limitée a décidé d'ajouter quatre dernières représentations à sa saison 1984.

Les villes de Sherbrooke, Drummondville et Thetford auront le plaisir de voir la célèbre pièce "PATATE" de Marcel Achard de l'Académie Française. On sait que "PATATE" fut créée à Paris au Théâtre St-Georges, le 25 janvier 1957; à Montréal, au Théâtre Stella avec la compagnie du Rideau Vert, le 15 février 1963 et en saison d'été au Théâtre des Prairies de Joliette, le 26 juin 1963.

La troupe sera dirigée par Jean Duceppe et le comédiens sont: MM. Yvon Leroux, Raymond Royer, Mesdames Denise Morelle, Louise Rémy et Andrée Lachapelle. Cette dernière remplacera Madame Catherine Bégin qui est incapable de jouer à cette période de l'année.

Le premier endroit que nous



C'est la comédienne Louise Rémy qui remplira le rôle d'"Alexa" dans la pièce "PATATE" de Marcel Achard qui sera présentée par le THÉÂTRE POPULAIRE MOLSON. Feront aussi partie de la distribution Mesdames Denise Morelle, Andrée St-Laurent, MM. Yvon Leroux et Raymond Royer. Jean Duceppe dans le rôle de "Rollo", dirigera les comédiens.

La pièce sera présentée à Drummondville le 26 janvier à 8.30 P.M. à Sherbrooke le 30, en matinée à 2.30 h. P.M. et en soirée à 9.00 h.P.M. et finalement à Thetford Mines le 31 janvier à 7.30h. P.M.



Denise Morelle, Catherine Bégin et Jean Duceppe dans une scène de "PATATE" de Marcel Achard que présentera "Le Théâtre Populaire Molson".

La femme

et l'opinion politique

L'opinion publique est, en démocratie, une arme puissante. Aussi les groupes dits de "pression" n'hésitent-ils pas à s'en servir quand ils veulent obtenir des gouvernants le maintien de lois ou la création de réformes qu'ils jugent opportunes. Certains de ces groupes sont constitués uniquement d'éléments féminins. Mais ils n'ont en général l'influence des associations masculines. Ils ont même une mauvaise réputation.

Est-ce préjugé de la part des hommes ou cette réputation est-elle justifiée? Châtelaine a fait enquête sur le sujet et publie le résultat de ses recherches dans la livraison de janvier.

Les femmes ne sont pas les seules à promouvoir des réformes historiques, irréfléchies ou restrictives, peut-on y lire. Et si elles réclament qu'on interdise la vente des armes jouets elles ne se montrent pas en cela plus irréalistes que certains hommes qui ont exigé la fluoruration de l'eau. D'autre part, la Légion canadienne, dans ses prises de position sur le drapeau, a fait preuve de cette sorte d'émotion illogique que l'on attribue souvent au sexe faible. Ce sont également les associations féminines qui ont obtenu le droit de vote

pour la Québécoise et les mêmes groupements qui ont demandé la réforme d'un code civil qui la gardait en tutelle. Mais malheureusement les groupes féminins ne savent pas toujours utiliser les moyens d'action que sont les campagnes d'opinion, les requêtes, les délégations. Et ils se doivent de l'apprendre, conclue l'enquête.

Votre genre de vie

Le commencement d'une année nouvelle nous porte à examiner notre genre de vie et à prendre des résolutions afin de l'améliorer. Pour jouir pleinement de la vie, il faut une santé parfaite. Les résolutions du Jour de l'An devraient inclure un examen médical, une visite au dentiste, un examen de la vue et des examens périodiques des poumons aux rayons-X, toutes choses qui peuvent contribuer à rendre la vie meilleure.

Si vous soignez vous-même un malade dans votre famille, efforcez-vous d'utiliser les mêmes techniques que celles d'une infirmière diplômée.

MARCHE NOTRE-DAME		
JAMBON CUIT	LA LIVRE	99¢
LARD HACHE	3 LIVRES POUR	99¢
BEURRE de PEANUT	3 POUR 1.00	
Schwartz, pots de 1 livre		
BETTES Grenache	4 POUR 1.00	
de 24 onces		
SUCRE BLANC	10 LIVRES	79¢
PATATES 50 LIVRES	Nouveau-Brunswick	1.89
Avec l'achat de 4 ampoules électriques		
540 SIMONEAU TEL 338-8362		

suite de la page 1
dernièrement membre au comité de planification scolaire de la Régionale de l'Amiante, il est près du problème scolaire. Il s'est occupé tout particulièrement des loisirs et devint secrétaire exécutif de l'OTJ Notre Dame.



Robin Hood

EN COLLABORATION AVEC LE "SALON NATIONAL DE L'AGRICULTURE" PRÉSENTE UN

Grand Concours Culinaire

CRÊPES DORÉES
CRÊPES PRIMÉES

PREMIER GRAND PRIX VALIANT 1965	CHÂTELET V	BONI DE \$500.	10 PRIX DE CONSOLATION
de marque Chrysler, modèle V-100, 4 portes, transmission automatique, radio, etc.	cuisinière automatique de marque Bélanger, 30", fenêtre perçue, etc.	offert au Cercle, Association ou École dont fait partie la gagnante.	malaxeurs électriques de marque Samson-Dominion, modèle no 1988.

Trois finalistes, choisis par un jury compétent, seront invités, toutes dépenses payées, à exécuter leur recette de crêpes au Salon National de l'Agriculture, le mardi 16 février 1985. Les 50 et 30 prix comprendront une cuisinière Châtelet V de Bélanger, un malaxeur électrique Samson-Dominion et un Boni de \$100.00 offert au Cercle, Association ou École. Le concours se termine le samedi 26 janvier 1985.

Formule de Participation

CONCOURS - CRÊPES DORÉES - CRÊPES PRIMÉES - CASE POSTALE 1005 - MONTRÉAL 16, QUÉ.

Il joint ma recette de crêpes, ainsi qu'un certificat de garantie de Paris Robin Hood Pré-Intégré ou Instantané.

NOM _____ ADRESSE _____
VILLE _____ PROV. _____

(Vous trouverez le règlement officiel, des informations détaillées et des formulaires de participation chez votre député.)